



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

journée nationale de la Résistance

Question écrite n° 60272

Texte de la question

M. Jacques Fleury appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la défense, chargé des anciens combattants, sur les volontés formulées par nombre d'anciens résistants, qui avaient à peine 18 ans lors de la Libération, de voir aujourd'hui « l'esprit de résistance » se pérenniser. Lors de la journée nationale de résistance, le 27 mai 2001, se tiendront différentes cérémonies au niveau national. Ceux, non militaires, qui ont sacrifié leurs études et parfois une partie de leur vie professionnelle souhaitent que ces manifestations soient l'occasion de rendre un véritable hommage à leur engagement. En conséquence, il lui demande quels témoignages particuliers peuvent être mis en oeuvre par les autorités publiques dans la perspective de reconnaître ce déficit qui s'est répercuté tout au long de l'existence de ces personnes.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants est très attentif à la pérennisation de l'esprit de résistance sans toutefois souhaiter opérer des distinctions ou créer des catégories au sein du monde résistant. Ces hommes et ces femmes ont tous consenti de nombreux sacrifices quels que soient leur âge et leur situation personnelle. C'est dans cet esprit que le secrétaire d'Etat tient à rendre hommage à leur courage, y compris celui des très jeunes résistants, dans le cadre de cérémonies célébrant les acteurs de la Résistance dans leur ensemble, et en mettant l'accent sur leurs actes et les valeurs qui les animaient. C'est pourquoi sur proposition du secrétaire d'Etat, le Haut conseil de la mémoire combattante a décidé que l'année 2001 commémorerait l'esprit de résistance à travers le développement d'un thème « 1941 : bruits de guerre, écho de la Résistance ». Dans ce cadre, il a l'intention de soutenir un projet de colloque initié par la Fondation de la Résistance intitulé « Valeurs de la Résistance, valeurs d'aujourd'hui. Savoir refuser, savoir s'engager, faire preuve de civisme ». D'autres initiatives contenues dans le programme prévisionnel des commémorations seront l'occasion de faire connaître notamment aux jeunes générations les valeurs et les actions de la Résistance. Il s'agit en particulier, au mois de juin, d'un hommage à Vercors avec l'anniversaire de la création des éditions de Minuit, de la commémoration de la grève des mineurs du Nord - Pas-de-Calais, d'un hommage à Jean Moulin ; durant l'année 2001, plusieurs cérémonies sont prévues pour commémorer l'anniversaire du serment de Koufra ; au mois de décembre, les commémorations des débuts de la presse résistante et du ralliement de Saint-Pierre-et-Miquelon à la France libre.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Fleury](#)

Circonscription : Somme (6^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60272

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 avril 2001, page 2337

Réponse publiée le : 16 juillet 2001, page 4100